



Pour l'abandon du projet de cité éducative de Valenton **Dans toutes les écoles et établissements scolaires de Valenton,** **toutes et tous en grève le jeudi 2 décembre**

Les équipes enseignantes du primaire et du secondaire de la ville de Valenton refusent en très grande majorité la constitution d'une cité éducative et ont massivement signé la pétition intersyndicale pour le retrait de ce projet élaboré par la préfecture sur demande du ministre Blanquer. Cette pétition a été déposée en mairie lors de l'audience et du rassemblement du 21 octobre dernier.

Cette exigence d'abandon du projet de cité éducative a reçu le plus grand écho lors de la réunion organisée par le Maire mardi 16 novembre, malgré l'interdiction faite à plusieurs responsables syndicaux de pénétrer dans la salle¹ : cet événement s'inscrit dans la continuité d'un véritable déni de démocratie, avec un projet adopté "en douce", sans même en informer l'IEN de Valenton, et imposé à tou.te.s, enseignant.es et parents.

Municipalité et préfecture tentent désormais de passer en force. Le maire a d'ailleurs engagé les démarches pour obtenir d'ici mars 2022 la labellisation des écoles de la commune en "Cité éducative" et invite les enseignant.es à participer à de multiples groupes de travail dans l'objectif de co-rédiger le dossier de cité éducative.

Impossible d'accepter cela ! Nous refusons de participer à la mise en place d'un dispositif gouvernemental : 1) qui met en cause le statut des enseignant.es, dans l'immédiat par le profilage de tous les postes de direction des écoles de Valenton, qui seraient attribués en dehors du barème ! 2) qui remet en cause le fonctionnement même de toute l'éducation prioritaire en préparant la destruction de la carte des REP, 3) qui donne de fait aux collectivités locales un contrôle inacceptable sur l'école publique nationale.

Mme Elimas, secrétaire d'état en charge de l'éducation prioritaire, déclarait elle-même le 13 octobre dernier à l'occasion d'une visite dans une cité éducative à Nanterre qu' « ils [les chefs de file de la Cité Educative] sont prêts à aller plus loin" en ce qui concerne l'autonomie des établissements, et dans la direction indiquée par le président de la République à Marseille. »

Nous n'acceptons pas plus la cité éducative de Valenton que nous n'avons accepté celle de Villejuif.

Face à cette obstination des autorités, les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'action, SNES-FSU SNFOLC et SNALC proposent à tous les collègues du 1er et du second degré de la commune : faisons grève tous ensemble pour le retrait de la Cité éducative !

Dans toutes les écoles, dans les deux collèges de Valenton, **toutes et tous en grève le jeudi 2 décembre** **pour le retrait du projet de cité éducative !**

D'ores et déjà les 25 collègues du collège Fernande Flagon réunis en Heure d'Information Syndicale le 18 novembre avec les syndicats SNALC SNES-FSU et SNFOLC, ont approuvé à l'unanimité cette proposition de grève dans tous les établissements scolaires de la commune pour le retrait du projet de cité éducative.

¹ Suite à l'interdiction faite par les autorités municipales de Valenton, aux secrétaires départementaux du SNUipp-FSU, du SNES-FSU et de la CGT Educ'action 94 d'assister à la réunion du 16 novembre à la salle Rosa Parks, le Comité Départemental de l'Education Nationale, a adopté un vœu voté par tous les représentants des personnels et des parents présents (FSU, FO, CGT, UNSE et FCPE) : « *Le CDEN proteste contre l'interdiction faite à des enseignants représentants syndicaux d'accéder à la réunion d'information organisée par le maire de Valenton ce mardi 16 novembre en direction des enseignants de la ville, concernant la mise en place d'une cité éducative. Il réaffirme la légitimité des représentants du personnel désignés par le vote de leurs collègues et mandatés par eux pour les représenter.* »